

PRÉFET DE L'OISE

Sous-Préfecture de Compiègne			
Compte rendu de réunion			
Thème	Date	Lieu	Rédacteur
CSS FM France Ressons-sur-Matz	04/11/21	Locaux administratifs de FM France à Ressons-sur-Matz	Mme Carène MARSEILLE
Organisateur	Participants		
M. Jean-Paul VICAT Sous-Préfet de l'arrondissement de Compiègne	La CSS est présidée par M. Jean Maupas, chef du bureau de la sécurité et de la cohésion sociale à la sous-préfecture de Compiègne. Tous les collèges sont représentés : administrations de l'État, élus des collectivités territoriales, associations de protection de l'environnement, exploitants de l'Installation classée, salariés de l'Installation classée.		
Déclaration liminaire	M. Maupas introduit la CSS. Il remercie l'ensemble des participants et rappelle l'ordre du jour.		
Présentation de la CSS	1 – Présentation de l'activité de FM France L'exploitant présente les évolutions de son site sur l'année 2021 : - un renforcement du management illustré par la création de nouveaux postes dans l'organigramme ; - la cellule B3 est en activité depuis mars 2021, la cellule B5 depuis septembre 2021 ; - les travaux de la cellule B4 sont en phase de finalisation ; - la sirène PPI a été installée ; - des formations ont eu lieu malgré la situation sanitaire sur les risques Seveso, le transport des matières dangereuses et les secours internes. - aucun accident de travail grave n'est à déplorer sur le site, ni aucun dommage sur les installations. Aucun événement n'a nécessité l'intervention des pompiers en lien avec la sécurité du site.		

	Le site accueille depuis le 01/09/2021 un nouveau client sur le site, en cellule 5 avec une évolution possible sur la cellule 4. L'arrivée de ce client a entraîné la création de 100 emplois tout en nécessitant des travaux de sûreté sur le site. La société rencontre des problèmes de recrutement notamment dûs aux facteurs mobilité et garde d'enfants. Les élus de Ressons-sur-Matz affirment être sensibilisés à ces difficultés et essayent d'y apporter des réponses en lien avec la collectivité intercommunale. 2 – Présentation de l'action de l'inspection des installations classées La DREAL présente l'action de l'inspection : - l'instruction de la mise à jour de l'étude de dangers (EDD) est en cours de finalisation ; - l'ensemble des porter à connaissance déposés par l'exploitant ont fait l'objet d'une instruction. Le rapport est en relecture au service siège de la DREAL ; - une inspection a eu lieu en septembre 2021. Il s'agissait d'une inspection inopinée dans le cadre d'une action régionale « Etat des stocks » au sein des entrepôts. Aucune non conformité ni observation n'ont été relevées. Une inspection est programmée en novembre 2021 afin de procéder au récolement de l'arrêté préfectoral de mise en demeure de 2020. La thématique du SGS sera également abordée. 3. Questions, remarques Le ROSO demande à l'exploitant de lui transmettre le suivi des piézomètres présents sur le site.
Principales conclusions	Mr Maupas conclut la CSS en remerciant l'ensemble des participants et en fixant la date de la prochaine CSS au 17 novembre 2022 à 9 h 30 sur le site.

Pour le sous-préfet et par délégation,
Le chef de bureau,


Jean MAUPAS